

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 2025

Date de convocation : 13 mai 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-090 incluse	24	06	09	30

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjointes, MM. JUBERT, WUILQUE, GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, Mme LÉOSTIC, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Chantal LETOURNEUR ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Jacky VALLÉE

ABSENT EXCUSÉ : M. BALSAN

ABSENTS: M. Charles SAVY, Mme Anne LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-078 Accords-cadres relatifs aux travaux d'entretien, de grosses réparations et/ou petits travaux neufs des bâtiments

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

23 MAI 2025

23 MAI 2025

Le Maire

François-Xavier



N° 25-078

**AUTORISATION POUR LES ACCORDS-CADRES
RELATIFS AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE GROSSES
RÉPARATIONS ET/OU PETITS TRAVAUX NEUFS DES
BATIMENTS**

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la Ville de Louviers souhaite renouveler l'accord-cadre de travaux d'entretien, de grosses réparations et/ou petits travaux neufs de bâtiments.

Par délibération n° 23-098, en date du 3 juillet 2023, les membres du conseil avaient approuvé le principe d'un groupement de commandes, constitué sans limitation de durée. Une convention constitutive de groupement de commandes formalise l'intervention de la Ville de Louviers en qualité de coordonnateur du groupement ainsi que les modalités administratives, techniques et financières du groupement pour les nouveaux adhérents.

Dans le cadre du renouvellement de l'accord-cadre, la Ville de Louviers a proposé à la Communauté d'agglomération Seine-Eure d'intégrer ledit groupement, conformément aux dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'accords-cadres mixtes multi-attributaires conclus pour une période initiale courant de leurs notifications jusqu'au 31 décembre 2025, reconductibles trois fois pour une période d'un an. La fin des accords-cadres, toutes périodes confondues, est donc le 31 décembre 2028.

Les lots se décomposent de la façon suivante :

Lot n° 1 : Maçonnerie, carrelage et ravalement de façade				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	180 000 €	180 000 €	180 000 €	180 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Total HT du lot n° 1	460 000 €	460 000 €	460 000 €	460 000 €
Total TTC du lot n° 1 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	552 000 €	552 000 €	552 000 €	552 000 €
Lot n° 2 : Couverture				

Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Total HT du lot n° 2	340 000 €	340 000 €	340 000 €	340 000 €
Total TTC du lot n° 2 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	408 000 €	408 000 €	408 000 €	408 000 €
Lot n° 3 : Etanchéité				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	80 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Total HT du lot n° 3	360 000 €	340 000 €	340 000 €	340 000 €
Total TTC du lot n° 3 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	432 000 €	408 000 €	408 000 €	408 000 €
Lot n° 4 : Menuiseries extérieures, Occultations et Verrerie				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	600 000 €	580 000 €	580 000 €	580 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Total HT du lot n° 4	930 000 €	910 000 €	910 000 €	910 000 €
Total TTC du lot n° 4 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	1 116 000 €	1 092 000 €	1 092 000 €	1 092 000 €
Lot n° 5 : Métallerie, Clôtures Portail				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Total HT du lot n° 5	320 000 €	320 000 €	320 000 €	320 000 €

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250519-25-078-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

Total TTC du lot n° 5 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	384 000 €	384 000 €	384 000 €	384 000 €
Lot n° 6 : Menuiseries intérieures – Faux-plafonds				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	220 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Total HT du lot n° 6	550 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €
Total TTC du lot n° 6 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	660 000 €	660 000 €	660 000 €	660 000 €
Lot n° 7 : Plomberie				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €
Total HT du lot n° 7	490 000 €	490 000 €	490 000 €	490 000 €
Total TTC du lot n° 7 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	588 000 €	588 000 €	588 000 €	588 000 €
Lot n° 8 : Electricité				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	220 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €
Total HT du lot n° 8	650 000 €	630 000 €	630 000 €	630 000 €
Total TTC du lot n° 8 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	780 000 €	756 000 €	756 000 €	756 000 €
Lot n° 9 : Peinture				

Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	60 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Total HT du lot n° 9	240 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €
Total TTC du lot n° 9 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	288 000 €	288 000 €	288 000 €	288 000 €
Lot n° 10 : Revêtement de sols				
Membres du groupement	Montants HT Période 1	Montants HT Période 2	Montants HT Période 3	Montants HT Période 4
Louviers	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
CCAS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
CASE	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Total HT du lot n° 10	280 000 €	280 000 €	280 000 €	280 000 €
Total TTC du lot n° 10 (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur)	336 000 €	336 000 €	336 000 €	336 000 €

Une procédure d'appel d'offres ouvert a donc été lancée en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique, avec un avis d'appel public à concurrence envoyé le 16 janvier 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces de marchés publics. A l'issue de la consultation, les offres ont été ouvertes le 10 mars 2025. Le lot n° 3 : étanchéité a été déclaré sans suite au vu de l'absence de concurrence sur ce lot, une seule offre ayant été remise. Une procédure va donc été relancée. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 19 mai 2025, a attribué les accords-cadres aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lots	Attributaires
Lot n° 1 : maçonnerie, carrelage et ravalement de façade	SPIE BATIGNOLLES NORMANDIE Boulevard de Verdun 76 120 Le Grand-Quevilly
	LEGENDRE OUEST 310 avenue des Canadiens 76 650 Petit-Couronne
	EIFFAGE CONSTRUCTION HAUTE-NORMANDIE

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250519-25-078-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

	6 rue Jean Rostand 76 142 Le Petit-Quevilly
Lot n° 2 : couverture	BERDEAUX 5 rue de Patis 76 140 Le Petit-Quevilly
	GALLIS 111 rue du Général de Gaulle 76 520 Franqueville-Saint-Pierre
	SAS REMY DUPUIS 785 rue du Noyer des Bouttières 76 800 Saint-Etienne-Du-Rouvray
Lot n° 4 : menuiserie extérieures, occultations et verrerie	MIROITERIE DES MUREAUX ET DE LA SEINE 41 rue des Fontenelles 78 920 Ecquevilly
	ENTREPRISE CUILLER FRERES 551 rue Pierre et Marie Curie 76 650 Petit-Couronne
	ENTREPRISE FRANCK DUTHE 8 rue du Gril 27 400 Louviers
Lot n° 5 : métallerie, clôtures portail	ENTREPRISE FRANCK DUTHE 8 rue du Gril 27 400 Louviers
	MIROITERIE DES MUREAUX ET DE LA SEINE 41 rue des Fontenelles 78 920 Ecquevilly
	DOLLEANS SERVICE 23 rue de la Bergerie 27 600 Gaillon
Lot n° 6 : menuiseries intérieures – faux-plafonds	ENTREPRISE CUILLER FRERES 551 rue Pierre et Marie Curie 76 650 Petit-Couronne
	SAS ENTREPRISE SAUVAGE Rue de Valois 27 400 Hondouville
	AMENAGEMENT MALITOURNE Parc activités Hauts Champ 76 230 Isneauville
Lot n° 7 : plomberie	ALLO CHAUFFAGE NORMANDIE AB Zone commerciale de Cap-Caer 27 930 Normanville
	BTPS 71 route de Paris 76 240 Le Mesnil-Esnard
	TONON SIMONETTI 221 rue Concorde 27 930 Guichainville
Lot n° 8 : électricité	DUMOUCHEL ELECTRICITE Allée des Tilleuls 27 400 Heudebouville
	SAS SNIME

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250519-25-078-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

	671 rue du 11 Novembre 76 650 Petit-Couronne
	DESORMEAUX 38 rue Paul Lombard 76 123 Le Grand-Quevilly
Lot n° 9 : peinture	PEINTURES ET NUANCES 38 rue Désiré Granet 76 800 Saint-Etienne-Du-Rouvray
	ACORUS - PEINTISOL 1 bis rue du Coq Gaulois 77 170 Brie-Comte-Robert
	ENTREPRISE MORIN SA 290 rue Alberto Santos Dumont 27 930 Guichainville
Lot n° 10 : revêtement de sols	PEINTURES ET NUANCES 38 rue Désiré Granet 76 800 Saint-Etienne-Du-Rouvray
	ACORUS - PEINTISOL 1 bis rue du Coq Gaulois 77 170 Brie-Comte-Robert
	RAYAN-S 4 rue Simone Signoret 27 800 Brionne

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré, est donc invité à :

- prendre acte de l'attribution des accords-cadres,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres correspondants,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les bons de commande et les marchés subséquents découlant des accords-cadres,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des accords-cadres initiaux.

DÉCISION

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 23-098, en date du 3 juillet 2023 relative à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation des accords-cadres liés aux travaux d'entretien, de grosses réparations et/ou de petits travaux neufs des bâtiments de la ville de Louviers ;

Vu le choix opéré par la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 19 mai 2025 ;

PREND ACTE de l'attribution des accords-cadres aux entreprises susmentionnées ;

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250519-25-078-DE
Date de télétransmission : 23/05/2025
Date de réception préfecture : 23/05/2025

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les accords-cadres correspondants ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les bons de commande et les marchés subséquents découlant des accords-cadres ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des accords-cadres initiaux.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

